

Point Hors Ligne

Collection dirigée par Jean-Claude Aguerre

La collection « Point Hors Ligne » explore les questions essentielles à l'avancée du champ psychanalytique. Elle s'attache à tisser les liens entre une élaboration théorique et une pratique au quotidien.

Retrouvez les titres parus sur
www.editions-eres.com

Transgressions

Bataille, Lacan

Silvia Lippi

Transgressions

Bataille, Lacan

POINT HORS LIGNE

éditions
ères

La question qui m'intéresse au plus profond est la « jouissance », l'admettre n'a pas été facile. S'interroger sur la jouissance me semblait moins noble que de s'intéresser à la connaissance, à la science ou à la maladie.

Je crois, aujourd'hui, que s'interroger sur la connaissance, la science, la maladie, c'est toujours (et encore) s'interroger sur la jouissance, au moins pour moi. La jouissance dépend de la manière dont maladie et langage se lient entre eux : nous disposons d'auteurs comme Bataille et Lacan, qui, après Freud, ont eu le courage de travailler jusqu'au bout cette question.

Je remercie tous ceux qui m'ont amenée à mieux définir mon désir de travailler autour de cette question, et qui m'ont permis de le faire sans embarras excessif : Jean-Claude Aguerre, Renaud Barbaras, Guy Dana, Jean Guir, Christian Hoffmann, Ciro Lippi, Antonio Maiello, Francesco Maiello, Vannina Micheli-Rechtman, Gérard Pommier. Leur soutien était essentiel.

Merci à Orsola Barberis, Brigitte Lalvée et à Daniel Roquefort pour leurs lectures stimulantes.

Et un remerciement spécial à Thierry van Eyll, dont les éclaircissements sur les pièges et les ressources du français ont guidé mon écriture.

Silvia Lippi

Conception et réalisation de la couverture :

Anne Hébert

Illustration :

Angelo Bronzino,

Allégorie du triomphe de Vénus (détail),

huile sur bois, 1540-1545.

Version PDF © Éditions érès 2012

ME - ISBN PDF : 978-2-7492-2379-7

Première édition © Éditions érès 2008

33 avenue Marcel-Dassault, 31500 Toulouse

www.editions-eres.com

Aux termes du Code de la propriété intellectuelle, toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle de la présente publication, faite par quelque procédé que ce soit (reprographie, microfilmage, scannérisation, numérisation...) sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

L'autorisation d'effectuer des reproductions par reprographie doit être obtenue auprès du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC),

20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris,

tél. : 01 44 07 47 70 / fax : 01 46 34 67 19

Table des matières

Avant-propos	9
Introduction.....	11

GRANDEUR ET DÉCADENCE DE LA TRANSGRESSION

De la transgression à la trahison	17
La foi du pervers.....	26
La torsion du fantasme	38

UNE PERTE IMPOSSIBLE MAIS INÉLUCTABLE

Perte et addiction	49
De la dépense improductive à la jouissance « bavarde ».....	62
Déchirure	72

RIRE DE LA JOUISSANCE, JOUISSANCE DU RIRE

Le mot d'esprit transgressif	95
Le rire et l'imaginaire : émancipation ou régression narcissique ?.....	106
Du tragique et du comique : l'angoisse, le sexe, la voix	111

ÉCRITURES TRANSGRESSIVES

La symbolisation boiteuse	119
Paradoxes dans l'inconscient	132

« ... c'est de la nudité et de l'atrocité... » :
le père, l'abandon, le sexe.....137

LES DESTINS DE LA MASTURBATION

L'auto-érotisme, un « simulacre » du nom du père 147
La masturbation, « sauvetage » de la jouissance 154
Masturbation *versus* rapport sexuel ? 162

TRANSGRESSIONS DANGEREUSES : SACRIFICE ET FÉMINITÉ

La passion du renoncement 171
Sacrifice et passivité 176
L'« 'obscur objet du désir » selon Odon 182

EXCÈS FÉMININS

Charlotte et Sainte 191
Extase et frigidité 200
Excès « transgressifs » : amour, féminisation, castration 206

PROPOS POUR UNE PSYCHANALYSE INFIDÈLE

Savoir « scientifique » et vérité « transgressive » 213
Transgression à l'« Église » 225
Contre une psychanalyse « incestueuse » 232

Pour conclure : le jeu de la transgression 239
Bibliographie 247
Index des noms propres 255

*Dedico questo libro a mia madre Lucia
e alla famiglia che abbiamo perduto
e che io non ho mai potuto conoscere.
Che i loro nomi – Renato, Maria Nazzarena, Otello,
Adriana, Giovanna, Irene e Bruna Sabbioni –
possano rivivere in quest'altra lingua attraverso
le parole del mio scritto.*

Avant-propos

« *Chaque livre est aussi la somme des malentendus qu'il occasionne.* »

Georges Bataille ¹

Combien de fois ai-je entendu dire : « Lacan a beaucoup pris à Bataille, mais Lacan ne cite pas ses sources. » Mon propos n'est pas de tenter de remettre les choses à leur place (rendre à César ce qui appartient à César) : je n'établirai pas l'ordre et la justice quant à la paternité de certains concepts, souvent inattendus et bouleversants, proposés par ces deux personnalités exceptionnelles. Ma préoccupation est d'analyser une notion capitale pour la psychanalyse, notion souvent oubliée, stigmatisée, ou que la doxa attribue de façon figée à une structure en particulier, la perversion. Il s'agit de la transgression que, dans leurs travaux, Bataille et Lacan abordent par divers biais (dans les écrits de Bataille, elle saute aux yeux, tandis que chez Lacan elle est souvent sous-entendue). Comment la transgression traverse-t-elle et se lie-t-elle aux concepts fondamentaux de la psychanalyse : inconscient, désir, fantasme, jouissance, pulsion, symptôme, structure, parole ?

C'est donc à travers l'apport de Bataille et de Lacan que j'examinerai le concept de « transgression » dans la psychanalyse, en soulignant les points de rencontre et de divergence entre ces deux auteurs sans aucun doute transgressifs.

1. Georges Bataille, « Réponse à Jean-Paul Sartre », dans *Œuvres complètes*, tome VI, Paris, Gallimard, 1973, p. 199.

Introduction

Lacan développe sa théorie du désir à partir de l'affirmation hégélienne selon laquelle tout désir est désir de l'Autre. Déjà la lecture de Hegel par Kojève ¹ insistait sur le rapport entre les consciences, mais la formule ne doit pas être lue seulement comme réciprocité imaginaire des désirs : l'expression « le désir inconscient est le désir de l'Autre ² » renferme en soi toute la problématique du désir, de la loi et de la transgression au sein du rapport aliénant entre le sujet et l'Autre ³.

Le sujet est divisé à cause des mouvements contradictoires de son désir pris dans sa course vers la jouissance. La jouissance, confondue par les anciens avec le plaisir et assimilée par Freud à la joie et à la volupté, même masochiste, prend une signification particulière chez Lacan et devient un concept-pivot : pour déployer cette notion complexe, Lacan s'inspire de la philosophie du droit de Hegel. La jouissance (*Genuss*) est quelque chose d'entièrement « subjectif » : elle est impossible à partager et inaccessible à l'entendement. Selon Hegel, la jouissance est nécessairement en contraste avec le désir, qui

1. Alexandre Kojève, *Introduction à la lecture de Hegel*, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1947.

2. Jacques Lacan, « La direction de la cure », dans *Écrits*, Paris, Le Seuil, 1966, p. 632.

3. Le grand Autre peut prendre des sens différents dans la théorie de Lacan. Nous entendons par « grand Autre », toute altérité pour le sujet, tout ce qui en étant altérité pour le sujet cependant l'influence et le détermine. Le grand Autre n'est pas dans une opposition symétrique avec le sujet. Si, au cours du travail, le terme est utilisé dans des acceptions différentes, le sens sera spécifié au fur et à mesure.

résulte de la reconnaissance réciproque de deux consciences, devenant ainsi « objectif », universel et sujet à la législation.

On peut alors simplifier la question du rapport entre désir et jouissance et soutenir, en accord avec une certaine doxa psychanalytique, que le désir s'oppose à la jouissance : le désir est ce qui fait barrage, ce qui, étant articulé à la loi, protège de la jouissance ; en revanche, la jouissance serait de l'ordre de l'infini et sans médiation. Mais comment peut-il, le désir, être à la fois limite et ce qui pousse à la jouissance ? Comment peut-il la rechercher tout en la limitant ?

Dans la théorie du droit, la jouissance renvoie à la notion d'« usufruit », à savoir la jouissance de la chose en tant qu'objet dont on dispose. Toute appropriation est en même temps une expropriation : juridiquement, on ne jouit pleinement que de ce dont on dispose, quand l'autre a renoncé à ses prétentions sur l'usage de l'objet. La théorie du droit s'établit comme la restriction imposée à la jouissance de quelqu'un, et chacun de nous bien sûr se retrouve dans la position de ce quelqu'un. Alors, jusqu'où va *ma* jouissance ?

Le problème en psychanalyse se déplace : la jouissance est tributaire du désir de l'Autre, autrement dit, c'est l'Autre qui veut *ma* jouissance. Le désir, visant la jouissance, est forcément soumis à l'Autre : le désir impose avec beaucoup de difficultés une limite au désir de l'Autre, il est inévitablement pris dans le mouvement répétitif, infini, qui veut la satisfaction de l'Autre. La question « jusqu'où va *ma* jouissance ? » se combine à la question « jusqu'où va la jouissance *de* l'Autre ? » *Ma* jouissance est (aussi) jouissance *de* l'Autre : de ce fait, imposer des restrictions à *ma* jouissance équivaut à limiter la jouissance *de* l'Autre. Paradoxalement, en limitant *ma* jouissance, je l'affirme : limiter *ma* jouissance et l'affirmer vont de pair. C'est une jouissance qui se produit en même temps qu'elle s'échappe, car elle doit traverser le champ miné du désir.

Le désir est obligé de passer par le langage : à la fois soumission et affranchissement, amalgame et séparation du désir de l'Autre. Soumission, car le désir vient de l'Autre, et affranchissement, à cause de son rapport au langage (et à sa loi), qui dévie le désir et bannit une jouissance sans bornes.

Subjectivation et objectivation, apparition et disparition du sujet : c'est le mouvement même du désir. Les deux forces sont concomitantes, également violentes et contraignantes. Il n'y a pas

tour à tour un temps pour être « sujet » et un temps pour être « objet » : le désir est divisé, coupé en deux, impossible. Sujet tiré du côté infini (fantasme de fusion avec l'Autre) et du côté fini (désaccord, coupure) : désir infini et désir fini, désir limite et désir hors limite, désir qui fait barrière à la jouissance et désir qui se confond avec celle-ci.

Comment et dans quelle mesure la jouissance est-elle possible ? Comment la jouissance, qui est par définition « hors loi » et liée à la jouissance de l'Autre, peut-elle avoir affaire avec la limite, autrement dit, comment peut-elle s'articuler au désir, au langage et à la castration ?

Selon Lacan, « une transgression est nécessaire pour accéder à [la] jouissance ⁴ ». Seul un franchissement, une effraction, un saut, permet le passage : la transgression est la passe, la frontière, le point qui sépare et assemble les deux extrêmes, désir et jouissance.

Grâce à la violation de l'interdit, la transgression constitue le point de contact entre la finitude et l'infinitude du désir, elle est l'entrelacs entre le désir et son au-delà, entre la limite et le hors-limite. La transgression est l'ombilic du désir, un désir qui est à la fois rupture et frayage, dislocation et jonction, entre le sujet et l'Autre.

L'impossible devient accessible, le prohibé s'autorise. Mais pour qu'il y ait du permis, il faut de l'interdit : « L'interdit est là pour être violé ⁵ », écrit Bataille dans *L'érotisme*. L'interdit fonde le désir pour Bataille (ce qui n'est pas loin de la conception de Lacan, pour qui c'est la castration qui fonde le désir). Pas de désir sans interdit, et pas de jouissance : « [...] nous n'avons de possibilité que l'impossible. Tu es dans le pouvoir du désir écartant les jambes, exhibant tes parties sales. Cesserais-tu d'éprouver cette position comme interdite, aussitôt le désir mourrait, avec lui la possibilité du plaisir ⁶. »

En raison de l'intérêt de Bataille pour l'histoire des religions, et du rôle du catholicisme dans son passé personnel, trop de lecteurs ont vu dans les idées de Bataille sur l'interdit une nostalgie de la reli-

4. Jacques Lacan, Le séminaire, Livre VII, *L'éthique de la psychanalyse*, Paris, Le Seuil, 1986, p. 208.

5. Georges Bataille, *L'érotisme*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1957, p. 72.

6. Georges Bataille, « L'alleluiah », dans *Le coupable, suivi de L'alleluiah*, Paris, Gallimard, coll. « L'imaginaire », 1961, p. 223.

gion, comme si la question de l'interdit n'avait pas en elle-même tant d'importance, surtout par son lien indissoluble au désir et à l'érotisme ⁷.

Le désir est mis en place grâce à l'érotisme, au sens que lui donne Bataille : « Essentiellement, le domaine de l'érotisme est le domaine de la violence, le domaine de la violation ⁸. » L'érotisme est pour Bataille l'expérience d'un désir illimité qui peut aller jusqu'à la mort, de l'autre ou de soi ⁹. L'érotisme est forcément transgressif, car le désir humain est excès : « Il y a dans la nature et il subsiste dans l'homme un mouvement qui toujours excède les limites, et qui jamais ne peut être réduit que partiellement ¹⁰. » « Excès » traduit l'*hubris* des Grecs, la démesure qui caractérise l'*éros* et l'*épthumia*, chez Platon notamment. Le désir pousse à la démesure : en tant qu'excès, violence, et destruction, le désir est aussi autodestruction, perte, perte de soi. L'excès, le « hors-loi » (la jouissance pour Lacan) est en relation avec la mort : aller vers la démesure, ou vers la perte – jusqu'à la « folle » dépense –, c'est aller vers l'Autre. En ce sens la plénitude de la jouissance correspond à un moment de perte totale de soi. Je jouis seulement en faisant jouir l'Autre. Je jouis et en même temps je m'efface, je m'égale au rien, je n'existe plus comme sujet. Ma jouissance est aussi ma disparition.

La transgression ouvre l'accès à la jouissance, mais jusqu'où ? À quel point est-il possible de jouir ? Toute jouissance est-elle abord de la mort ? Autrement dit, toute transgression est-elle dangereuse au point de nous montrer qu'il faut risquer sa vie pour pouvoir jouir ? Bien sûr, en dehors de cas exceptionnels, il entre une part de jeu dans cette impression qu'une telle intensité fait frôler la mort. Et la lucidité, qui ne disparaît pas tout à fait, calme un peu la jouissance. Le sujet qui *a joui* est à la fois décontenancé et stimulé. Le fait d'avoir été bouleversé n'empêche pas la pensée de continuer à poser des questions.

7. Ce préjugé leur permet de facilement ranger Bataille parmi les retardataires, alors qu'il fait partie de ceux qui tentent de nous éclairer. Je dois cette remarque à Thierry van Eyll.

8. Georges Bataille, *L'érotisme*, *op. cit.*, p. 23.

9. « [...] ma mère se bornait, pensait-elle, à reconnaître une impossibilité de venir à bout du désir qui, s'il n'est pas accommodé par la raison, mène à la mort. » Georges Bataille, *Ma mère*, Paris, Pauvert, 1966, p. 119.

10. Georges Bataille, *L'érotisme*, *op. cit.*, p. 46.

Grandeur et décadence
de la transgression

De la transgression à la trahison

« Transgression » évoque immédiatement les termes de « désobéissance », « violation », « contravention », « infraction » : la transgression fait penser au désordre, à l'indétermination, à la liberté. Mais cette liberté, paradoxalement, dépend de la loi, de l'interdit. La transgression est une possibilité offerte par la loi même, elle n'est pas sa négation. Car la loi comprend tout, y compris sa négation. La loi continue d'exister même quand elle n'est pas respectée, elle ne s'annule pas dans le mouvement qui porte à sa transgression.

Aux yeux de Bataille, désir, érotisme et transgression se mêlent et sont rendus possibles grâce à l'interdit : « Le fondement de l'érotisme est l'activité sexuelle. Or cette activité tombe sous les coups d'un interdit. Il est inconcevable ! Il est *interdit* de faire l'amour ! À moins de le faire en secret. Mais si, dans le secret, nous le faisons, l'interdit transfigure, il éclaire ce qu'il interdit d'une lueur à la fois sinistre et divine : il l'éclaire, en un mot, d'une lueur religieuse. L'interdit donne sa valeur propre à ce qu'il frappe. [...] L'interdit donne à ce qu'il frappe un sens qu'en elle-même l'action interdite n'avait pas. L'interdit engage à la transgression, sans laquelle l'action n'aurait pas eu la lueur mauvaise qui séduit... C'est la transgression de l'interdit qui envoûte ¹... » La transgression et l'interdit vont ensemble. Voyons de quelle façon ils s'articulent.

1. Georges Bataille, *Les larmes d'Éros*, Paris, Pauvert, 1971, p. 91.

Dans *L'éthique de la psychanalyse*, Lacan écrit : « [...] une transgression est nécessaire pour accéder à [la] jouissance, et pour retrouver saint Paul, c'est très précisément à cela que sert la Loi. La transgression dans le sens de la jouissance ne s'accomplit qu'à s'appuyer sur le principe contraire, sur les formes de la Loi. Si les voies vers la jouissance ont en elles-mêmes quelque chose qui s'amortit, qui tend à être impraticable, c'est l'interdiction qui lui sert, si je puis dire, de véhicule tout-terrain, d'autochenille, pour sortir de ces boucles qui ramènent toujours l'homme, tournant en rond, vers l'ornière d'une satisfaction courte et piétinée ². » Dans les années 1960, pour Lacan, le désir est entièrement pris dans le langage. Le désir, en tant que métonymie – déplacement à l'intérieur de la chaîne signifiante –, n'enfreint pas le principe du plaisir. Il reste en deçà : c'est un désir « sage » qui respecte la loi et qui ne conduit pas à la jouissance. À la jouissance, on n'accède pas par un mouvement direct : il faut un franchissement, une action violente qui casse la chaîne continue, horizontale, uniforme du désir pris dans le langage. Le désir a besoin d'une effraction, d'un forçage, d'un saut dans l'impossible. Le désir a besoin de la transgression.

La jouissance pour Lacan, à l'époque de *L'éthique de la psychanalyse*, est identifiable à « la Chose » (*das Ding*), terme utilisé par Freud pour la première fois dans l'« Esquisse » (1895). Mais la Chose lacanienne et la Chose freudienne ne sont pas assimilables.

Das Ding est définie par Freud comme la « fraction constante » du jugement. Elle est liée au neurone *a*, lequel, dans tous les jugements, correspond à ce qui « demeure généralement pareil à lui-même ³ ». *Das Ding* est définie par contraste avec ses différents « prédicats » (*Prädikaten*), situés dans le neurone *b* ⁴. *Das Ding* est la structure fixe, permanente, cohérente, mais incompréhensible, à la différence des neurones *b*, structures variables qui peuvent être comprises. (Tout investissement perceptif implique, aux yeux de Freud, non pas un seul, mais un complexe de neurones.)

2. Jacques Lacan, *L'éthique de la psychanalyse*, op. cit., p. 208.

3. En allemand : *gleichbleibt*, soit *gleich* : « même », « égal », « pareil », et *bleiben* : « rester ».

4. « Le langage décrit le neurone *a* comme une « chose » [*Ding*] et le neurone *b* comme l'activité ou la propriété de cette chose, bref, comme son « attribut » ». Sigmund Freud, « Esquisse d'une psychologie scientifique », dans *La naissance de la psychanalyse*, Paris, PUF, 1956, p. 345.

D'inspiration kantienne, la Chose lacanienne n'est pas plus connaissable ni plus directement représentable que la Chose-en-soi (*Ding an sich*). En raison du refoulement primaire, le réel nous échappe, les choses qui nous entourent (les phénomènes) ne sont pas la « Chose-en-soi ». C'est l'apport de la psychanalyse à la théorie kantienne : le sujet ne peut pas percevoir les objets de la réalité tels qu'ils sont, non à cause d'un inaccessible « au-delà » du phénomène, mais parce que ce qui lui revient du dehors (l'objet perçu) correspond au réel rejeté lors du refoulement primaire. Le réel, c'est le corps du sujet en tant que phallus pour l'Autre. Mais la pensée bloque l'accès au réel, le langage protège le sujet de l'envahissement de jouissance que pourraient lui procurer les objets de la réalité s'ils étaient *réellement* perçus : le sujet serait soumis à des hallucinations effrayantes s'il n'était protégé par le langage ⁵ (ce qui arrive dans la psychose, où le langage ne fait pas barrage au réel).

La présence de la Chose est corrélative, chez Lacan, de son absence pour le sujet. Le sujet rejette la signification phallique de son corps, il repousse une jouissance qui l'anéantirait, il refuse d'être le phallus au service de la jouissance de l'Autre. La Chose est expulsée en même temps que le sujet entre dans le langage. Le « rejet » (*Ausstossung*)⁶ constitue l'acte de naissance du sujet : un sujet qui dit « non » au désir de l'Autre et rejette sa jouissance.

La Chose fait trauma. Le sujet disparaît, comme s'il s'absentait à ce moment de son histoire. Le traumatisme originare ne peut pas être intégré dans les représentations du sujet, ni être abstrait du champ de la conscience pour s'inscrire dans l'inconscient.

Tout sujet, à sa naissance, est confronté à la rencontre traumatique avec l'Autre, qui le conditionnera et le poussera à répéter cette

5. Gérard Pommier, *Qu'est-ce que le « réel » ?*, Toulouse, érès, coll. « Point Hors Ligne », 2004, p. 13, note 6, et Gérard Pommier, *Comment les neurosciences démontrent la psychanalyse*, Paris, Flammarion, 2004, p. 145. Voir aussi au sujet de l'*Ausstossung*, Sigmund Freud, « La dénégation » (traduction du titre modifiée), dans *Résultats, idées, problèmes II*, Paris, PUF, 1985, p. 135.

6. La Chose est pour Lacan le réel, l'impossible (à dire et imaginer) : « Il y a eu d'abord l'expulsion primaire, c'est-à-dire le réel comme extérieur au sujet. » Jacques Lacan, « Réponse au commentaire de Jean Hyppolite », dans *Écrits, op. cit.*, p. 389. Dans le séminaire sur *Le transfert*, Lacan parle du refoulement originare (*Urverdrängt*) comme d'un « refus » (*Versagung*) originare, primordial. Jacques Lacan, Le séminaire, Livre VIII, *Le transfert*, Paris, Le Seuil, 1991, p. 382-396.